

le projet de loi de finances pour 2021

## PROGRAMME « SÉCURITÉ CIVILE »

Rapport n° 138 Tome 3 Annexe 29b

### 1. UNE STABILITÉ APPARENTE DES CRÉDITS, LES FINANCEMENTS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA SÉCURITÉ CIVILE ÉTANT SUPPORTÉS SUR LE PLAN DE RELANCE

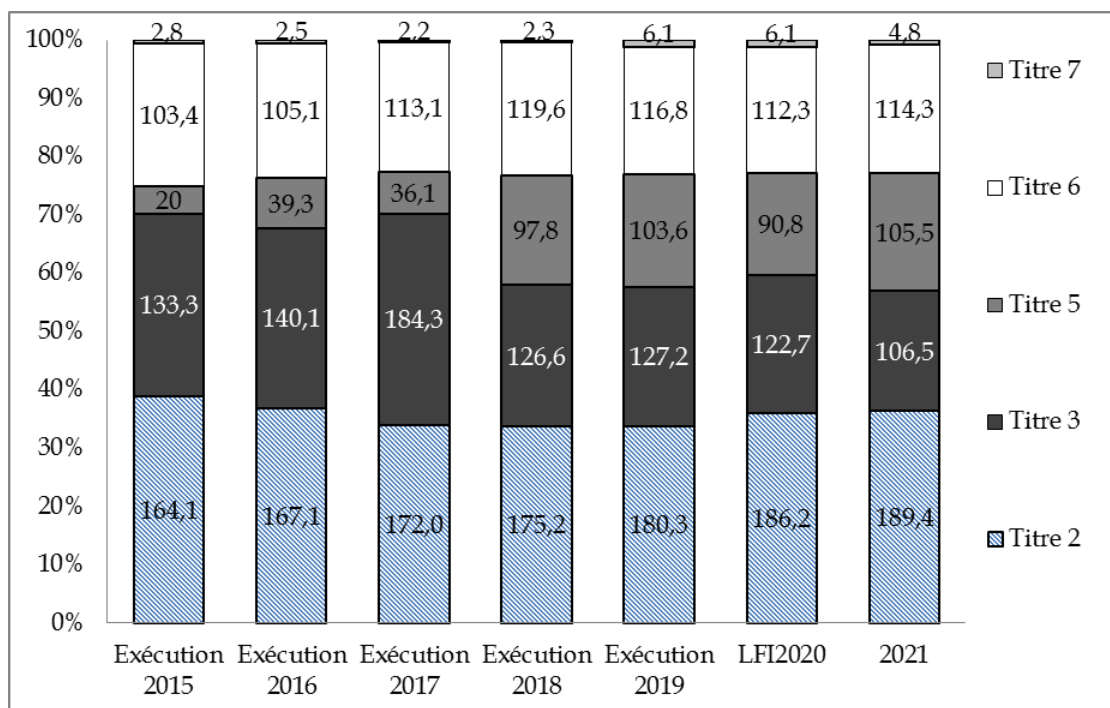
#### A. DES CRÉDITS QUI SE MAINTIENNENT AU MÊME NIVEAU QU'EN 2020, PORTÉS PAR UNE HAUSSE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour 2021, la dotation du programme 161 « Sécurité civile » s'élève à **415 millions d'euros en autorisations d'engagement (AE)**, et à **520 millions d'euros en crédits de paiement (CP)**, contre respectivement 491,3 et 518 millions d'euros en LFI 2020. Ces crédits financent la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) du ministère de l'intérieur.

Les CP se maintiennent au même niveau qu'en 2020, sous l'effet croisé d'une hausse des dépenses d'investissement et d'une baisse des dépenses de fonctionnement.

#### Évolution des crédits de paiement entre 2015 et 2021

(en millions d'euros)



Source : commission des finances du Sénat (d'après les réponses au questionnaire budgétaire)

La hausse des dépenses d'investissement s'explique par la **poursuite de l'exécution de la commande des 6 nouveaux avions de type Dash 8 Q 400 MR, amorcée en 2018.**

**Échéancier actualisé  
d'acquisition d'avions Dash Q 400 multi-rôles**

*(en millions d'euros)*

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Commande	6						<b>6</b>
Livraison		1	1	<b>2</b>	1	1	<b>6</b>
AE*	322,06	1,62	1,85	<b>12,79</b>	10,1	16,07	364,49
CP	34,35	64,17	65,61	<b>80,55</b>	65,3	54,51	364,49

Source : réponses au questionnaire budgétaire

La baisse des CP de titre 3 (- 16,5 millions d'euros) s'explique par le « transfert » d'une partie des dépenses allouée au maintien en condition opérationnelle (MCO) des avions vers la mission « Plan de relance ». Cette prise en charge par le plan de relance est justifiée par l'impact économique que représente ce marché pour la société Sabena, qui réalise cette maintenance.

**B. UNE CONTRIBUTION ARTIFICIELLE DU PLAN DE RELANCE, QUI REND DE MOINS EN MOINS LISIBLE L'EFFORT FINANCIER DE L'ÉTAT EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ CIVILE**

La mission « Plan de relance » prévoit **37,5 millions d'euros de crédits** qui s'ajouteront à la dotation du programme 161. Il faut toutefois souligner que **ces crédits ne sont pas des financements supplémentaires, mais sont essentiellement « prélevés » sur le programme d'origine, dans le but de compléter les dépenses de MCO des avions et du projet SAIP, et couvrir les restes à payer de la commande de nouveaux hélicoptères**, précédemment autorisée par la troisième loi de finances rectificative pour 2020.

**Projets liés à la sécurité civile et financés par le plan de relance en 2021**

*(en millions d'euros)*

Projets	Programme « initial »	AE	CP
MCO des avions	161 « Sécurité civile	33,7	33,7
MCO des sirènes SAIP + extension outremer	161 « Sécurité civile	2,2	2,2
Acquisition d'hélicoptères H145-D3	161 « Sécurité civile	0	1,6
<i>Radio haut débit/radio du futur (RRF)</i>	<i>216 « Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur »</i>	<i>21,7</i>	<i>27,8</i>
<i>112 inversé (alertes sur téléphones)</i>	<i>216 « Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur »</i>	<i>37</i>	<i>37</i>
<i>MARCUS 112 (plateformes communes d'appel)</i>	<i>216 « Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur »</i>	<i>3,5</i>	<i>3,5</i>
<b>Sous-total titre 3 (dépenses de fonctionnement)</b>		<b>59</b>	<b>70,7</b>
<b>Sous-total titre 5 (dépenses d'investissement)</b>		<b>27,4</b>	<b>27,4</b>
<b>TOTAL - Sécurité civile</b>		<b>86,4</b>	<b>98,1</b>
<b>TOTAL - Ministère de l'intérieur</b>		<b>494,1</b>	<b>494,1</b>

Source : commission des finances, d'après le projet annuel de performance de la mission « Plan de relance » pour 2021

Le plan de relance prend également en charge le financement de **projets numériques de grande ampleur**, qui concernent de près la sécurité civile, **tels que le réseau radio du futur ou le « 112 inversé »**. Ces projets seront toutefois pilotés non par la DGSCGC, mais par la direction du numérique du ministère de l'intérieur, qui avait elle-même bénéficié d'un transfert de crédits en 2020 depuis le programme 161.

**De fait, la part des crédits du programme 161 est devenue minoritaire** dans le montant total des dépenses de l'État en faveur de la Sécurité civile.

## Évolution des crédits affectés à la Sécurité civile

(en millions d'euros)

Crédits de paiement	LFI 2014	LFI 2015	LFI 2016	LFI 2017	LFI 2018	LFI 2019	LFI 2020	LFI+LFR 2020	LFI 2021
Programme 161	436,9	433,2	448,6	507,7	515,1	537,1	519,5	546,9	520,4
Montant consolidé - tous programmes confondus	919	883,9	894,4	946,5	979,5	1024,3	975,1	1013,2	1196,9
Part du programme 161	47,5%	49%	50,2%	53,6%	52,6%	52,4%	53,3%	54%	43,5%

Source : commission des finances du Sénat (d'après les documents de politique transversale relatifs à la sécurité civile)

Le financement de la Sécurité civile est désormais éclaté entre 10 programmes, incluant celui de la mission « Plan de relance », et suivi par 6 ministères différents. Cette dispersion des crédits ne donne aucune garantie quant à une meilleure mise en œuvre des projets considérés.

## 2. UN ENGAGEMENT DE L'ÉTAT ATTENDU, FACE À LA MULTIPLICATION DES CRISES ET AUX BESOINS DES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ CIVILE

### A. UN RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE QUI DEVRAIT BÉNÉFICIER D'UN SOUTIEN EUROPÉEN

À la suite du retrait soudain des 7 Tracker en 2020, **la mise en œuvre du guet aérien armé (GAAR), opération essentielle dans la lutte contre les feux de forêts, n'a pu s'appuyer que sur 4 Dash** et dans une moindre mesure les Canadairs CL-415. La dernière saison estivale s'est heureusement révélée d'une moindre intensité qu'en 2019. **La livraison de nouveaux Dash – qui portera leur nombre total à 8 d'ici 2023** – offre certes une perspective très satisfaisante sur le plan capacitaire. Toutefois elle ne saurait occulter **les préoccupations relatives à la flotte des 12 Canadair CL-415**. Le vieillissement de ces avions entraîne en effet de plus longues immobilisations et d'importants surcoûts pour leur maintenance.

À cet égard, **le ministère de l'intérieur est en voie d'exploiter les possibilités de cofinancement de l'Union européenne**. Ouvert dans le cadre du **dispositif RescEU**, ce cofinancement suppose que les aéronefs ainsi commandés soient aussi employés dans la réserve européenne de sécurité civile. **La France devrait ainsi se porter acquéreur de deux avions amphibies** de type Canadair, voire d'un hélicoptère lourd bombardier d'eau.

### B. UN ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS LOCAUX DE LA SÉCURITÉ CIVILE QUI DOIT ÊTRE RENFORCÉ, NOTAMMENT PAR LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR INTEROPÉRABILITÉ

Le financement de la sécurité civile repose essentiellement sur les dépenses locales. **En effet, le budget consolidé des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS)**, financés par les collectivités territoriales, **s'est élevé à 5,131 milliards d'euros pour l'année 2019**, soit près de dix fois les crédits du programme 161 « Sécurité civile ». Les voies d'allègement de charges pour les SDIS doivent être explorées alors que ceux-ci vont supporter des dépenses supplémentaires, avec notamment la revalorisation de l'indemnité de feu.

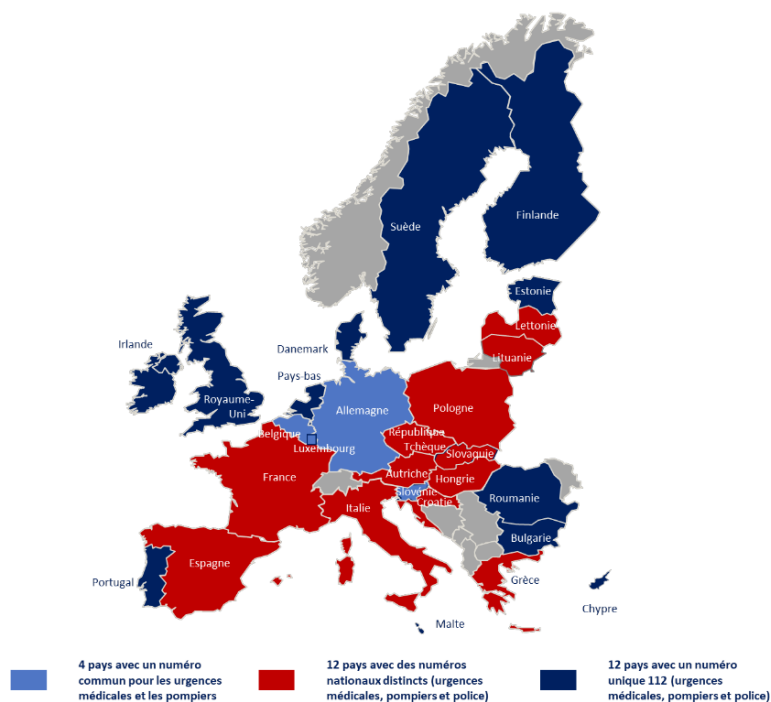
**Le soutien budgétaire de l'État pour les SDIS demeure marginal en 2021 : comme en 2020, 7 millions d'euros alimenteront en 2021 le déploiement du projet NexSIS 18-112**, un système d'information et de commandement unifié pour l'ensemble des SDIS. NexSIS s'inscrit par ailleurs

**dans le développement d'un nouveau cadre d'interopérabilité des services d'urgence (CISU), lequel intègre également les systèmes d'information du SAMU.**

En effet, l'enjeu d'une meilleure interopérabilité entre les différents intervenants de secours et d'urgence **devient d'autant plus crucial que la gestion de la crise de Covid-19 a révélé des marges de progression** de ce point de vue.

La création de plateformes communes d'appels d'urgence, **adossée à la mise en place d'un numéro unique pour la réception de ces appels, renforcerait cette interopérabilité**, ainsi que le souhaitait le président de la République en 2017. À cet égard, **le choix du 112 comme numéro unique s'impose aux yeux des acteurs de la sécurité civile**, mais il demeure en cours d'arbitrage. Le modèle d'un numéro unique pour les urgences médicales et les pompiers, voire les forces de police, est ainsi dominant dans l'Union européenne, 16 États membres l'ayant adopté.

#### Situation du 112 comme numéro unique dans l'Union européenne



Source : rapport de la mission MARCUS, décembre 2019

Réunie le jeudi 19 novembre 2020, sous la présidence de M. Claude Raynal, président, la commission des finances a décidé de proposer au Sénat d'adopter les crédits de la mission « Sécurités » sans modification, ainsi que l'article 66 modifié par l'amendement de M. Jean Pierre Vogel.



**Jean Pierre VOGEL**

Rapporteur spécial  
Sénateur (Les Républicains) de la Sarthe

Commission des finances

<http://www.senat.fr/commission/fin/index.html>

Téléphone : 01.42.34.23.28